



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER

DU

MARDI 4 JUILLET 2023

Parmi les membres du conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A

Mme GOROCHOV Nathalie

M. JOIGNEAUX Christophe

M. NAILI Salah

Mme PELZ Elisabeth

Mme PERELMAN Galina

Mme RAFFARIN Anne

M. ZIDI Mustapha

Collège B

M. AISSAT Abdelrazak

Mme BARAU Caroline

M. DOMINGUES Rui Patrick

M. HAMELIN Fabrice

Mme MARQUEZ Sonia

Mme RIFAI Hala

Collège C

M. DUYCK Clément

Mme ENGELS Cynthia

Mme N'DAH-SEKOU Virginie

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS)

M. HUET Jean-Baptiste

M. COSTES Bruno

Mme THERIAL Claire

Mme CAUPOS Émilie

Collège dit « des usagers » :

Mme DE BRITO Alice (suppléante)

M. RICHARD Sébastien (titulaire)

M. AYDIN Murat (titulaire)

M. MARTZOLFF Toàn (suppléant)

Mme LIEOU Lucie (titulaire)
M. LOWENSTEIN Fantin (titulaire)

Parmi les membres du conseil, étaient présents par procuration :

Collège A

Mme ALLARD-POESI Florence (procuration donnée à M. ZIDI)
M. BOFFA Romain (procuration donnée à Mme RIFAI)
M. COHEN José (procuration donnée à Mme GOROCHOV)
Mme CONDON Sylvie (procuration donnée à Mme GOROCHOV)
M. FUNALOT Benoit (procuration donnée à Mme RAFFARIN)
Mme LECHAPT-ZALCMAN Emmanuelle (procuration donnée à Mme RAFFARIN)
M. MALFATTI Edoardo (procuration donnée à M. ZIDI)
Mme PARISOT Yolaine (procuration donnée à Mme PELZ)
M. MEYER Daniel (procuration donnée à Mme PELZ)
M. WAGENER Noé (procuration donnée à M. NAILI)

Collège B

Mme GALLOT Fanny (procuration donnée à Mme MARQUEZ)
M. JAMAIN Stéphane (procuration donnée à Mme BARAU)
M. LESCURE Jean-Marie (procuration donnée à M. DUYCK)
Mme MARGUET Laurie (procuration donnée à M. NAILI)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (procuration donnée à Mme MARQUEZ)
Mme CRÉTIN-SOMBARDIER Marie (procuration donnée à M. DUYCK)
Mme HARBELOT Isabelle (procuration donnée à Mme RIFAI)
Mme JOURNET Emilie (procuration donnée à Mme CAUPOS)

Collège dit « des personnalités extérieures »

M. TAMAIN Sylvie (procuration donnée à M. DUBOIS-RANDÉ)
Mme PRÉVOT-CARPENTIER Muriel (procuration donnée à M. HAMELIN)

Parmi les membres de droit et les invités du conseil, étaient présents ou représentés :

Mme D'ANGLEMONT-DE TASSIGNY Alexandra, Directrice de l'ÉPISEN

M. FRÉTIGNÉ Cédric, Directeur de l'UFR SESS-STAPS

M. FROUTÉ Philippe, Directeur de l'UFR AEI

Mme GOURNAY Lucie, Directrice de l'UFR LLSH

M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et Technologie

M. SCHWELL Martin, VP Europe

M. DEMERET Simon, Directeur de la DAJG

Mme HMAMOU Fadoua, Responsable des affaires institutionnelles et Directrice adjointe de la DAJG

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	6
1.1 Point d'information du Président de l'université	6
1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2023.....	7
2. FORMATION ET RECHERCHE.....	8
2.1 Examen des dossiers du BQ-ERI AURORA et approbation des budgets alloués	8
2.2 Examen dans dossiers de l'appel à projets ERASME et approbation des budgets alloués	21
3. QUESTIONS DIVERSES.....	38

La séance est ouverte à 14 heures 17 sous la présidence de Monsieur DUBOIS-RANDÉ.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du Président de l'université

M. le Président.– Nous avons une situation financière qui va être en redressement pour l'EBR 23. Trajectoire, je dirais, vertueuse, avec quand même des éléments exogènes qui ont plombé le budget. Nous allons nous en ouvrir la DGSIP l'année prochaine. Lorsque nous faisons des équations, certes, nous pouvons bouger un certain nombre de lignes, nous sommes tous d'accord, mais le compte n'y est pas, loin de là. Nous sommes sur des deltas financiers, par rapport à des universités pareilles, de l'ordre d'une dizaine de millions. C'est sûr qu'il est un peu plus compliqué de courir vite avec du (*inaudible 0:00:57.0*) aux pieds, vous le savez. Il y a un élément préparatoire prévu et qui sera en discussion l'année prochaine.

Ensuite, sur les projets, sur les annonces, je crois que nous l'avons déjà dit, nous avons des projets acceptés, notamment sur les innovations dans les (*inaudible 0:01:28.5*) scolaires. Je n'ai pas le bon nombre. C'est un projet qui a été déposé par le rectorat, à l'INSPE, mais pas que. Nous avons eu notamment un laboratoire EVEREST (*0:01:44.3*) dans ce projet. Un projet qui est sur les mathématiques au collège et sur l'innovation des collèges qui sont plus compliqués. Les collèges de Champigny ou autres. Je pense que ce projet nous amène bien sûr de la recherche, mais pas que. De la pratique. Il amène aussi des allocations doctorales. Il est plutôt bien tenu au moment où les collèges s'enflamment, d'une certaine manière. En particulier dans les quartiers (*inaudible 0:02:17.8*). Je pense que l'UPEC doit apporter aussi – nous en parlions ce matin en réunion de bureau – une politique de discussion. Nous parlions ce matin d'engager une discussion sur le racisme et l'antisémitisme en diffusion externe, voir comment nous pouvons préparer cela pour la rentrée. Je pense que l'UPEC a aussi un rôle à avoir. Ça, c'est une bonne réponse.

La deuxième réponse, dont nous sommes très fiers, c'est un succès AURORA, puisque maintenant, nous sommes dans le *call* (*0:03:01.7*) AURORA. À la rentrée, nous ferons une réunion un peu messe (*0:03:10.1*) actuelle. J'ai demandé à ce qu'on traduise en français ce « AURORA », le sigle européen, pour que les uns et les autres puissiez prendre connaissance du projet. Il a embarqué beaucoup de collègues dans l'université. La diversité d'approche d'AURORA est formidable. Nous aurons l'occasion, je pense en CAC, de faire un point ERASME. Il avance bien aussi, avec différents dossiers. Nous allons en voir ici une partie. Ce n'est qu'une partie de

l'iceberg. Dans le cadre de ce qui sera présenté aujourd'hui, dans le cadre de l'appel d'offres, il y a eu un grand succès. Il y a eu beaucoup de réponses. Nous avons – cela a été évoqué, d'ailleurs – un groupe de travail tripartite, avec une qualité d'étudiants, de BIATSS et d'enseignants–chercheurs. Le GT (*inaudible 0:04:17.6*) auquel il a donné un avis favorable aux projets retenus. C'est un avis (*inaudible 0:04:29.0*) et au CAC. Le CAC peut donner un avis et peut aussi discuter. C'est quand même l'objet, et je le souhaite, d'ailleurs. Nous allons voir les choses et après, nous pourrions en discuter. Parvenir à ce travail de GT, cela a été fait. Après, nous avons un espace de discussion sur (*inaudible 0:04:59.8*).

Dans les résultats, deux projets ne relèveront pas du CAC parce qu'ils n'ont pas vocation à faire des recherches. C'est un projet que nous statuons différemment en COMEX. Il y a un projet sur les ruches, je crois. Un gros projet. Je ne sais plus quel est l'autre projet. (*Inaudible 0:05:26.2*) une autre instance, une sorte de formation et recherche (*0:05:37.3*).

Voilà pour les éléments d'introduction.

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2023

M. ZIDI.– Bonjour à tous. Nous allons reprendre l'ordre du jour après ce point d'information du Président. Chose habituelle, il s'agit maintenant d'approuver le PV du dernier CAC plénier, celui du 22 mai.

Pour rappel, les points qui avaient été abordés concernaient :

- Dans un premier temps, l'élection du VP étudiant ;
- Ensuite, la composition de la commission d'évaluation du CAC plénier suite à la modification des statuts de l'UPEC ;
- Puis, ont été traités les dossiers de demande de financement BQ–ER vague 2 et également – parce qu'il n'y a qu'une seule vague – le BQ–ERI sur le versant international ;
- Un autre point qui a suivi concerne la composition des comités de pilotage des *graduates programs*. Il y a eu quelques remaniements pour des collègues entrants et des sortants ;
- Ensuite, sur la même lignée, nous avons eu à discuter et à valider la composition des comités d'animation des axes stratégiques, avec, aussi, des modifications qui ont été apportées ;

- Enfin, nous avons fini ce CAC plénier du mois de mai avec la composition du GT Evaluation ERASME.

D'ailleurs, nous en reparlerons tout à l'heure lorsque nous aborderons les dossiers des AAP, que ce soit au travers de la CE du CAC plénier ou ce GT Évaluation ERASME. Ils se sont réunis récemment pour traiter un certain nombre de dossiers.

Voilà les points qui ont donc été abordés lors du CAC du mois de mai dernier.

Ce PV est sur le Sharepoint. Je ne sais pas si vous êtes intervenus, si vous avez apporté quelques modifications. De notre côté, nous avons repéré quelques coquilles qui ont été corrigées. Je ne sais pas s'il y a eu d'autres modifications apportées ou si vous voulez en apporter en séance. Non.

Je vous propose de passer au vote. D'abord, Fadoua, rappelez les procurations.

Madame HMAMOU indique les procurations.

M. ZIDI.– Nous avons toutes les procurations. Le quorum est atteint, Fadoua ?

Mme HMAMOU.– Oui.

M. ZIDI.– Je vous propose de passer au vote.

Il est procédé au vote.

Le conseil académique approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 mai 2023.

2. FORMATION ET RECHERCHE

2.1 Examen des dossiers du BQ-ERI AURORA et approbation des budgets alloués

M. ZIDI.– Deuxième point à l'ordre du jour, qui concerne les projets BQ-ERI sur le versant AURORA. Pour rappel, un appel à projets exceptionnel – nous l'avions appelé comme cela – a été lancé il y a peu de temps suite au reliquat budgétaire du BQ-ER vague 2. Ce reliquat n'est pas important, puisqu'il s'agissait d'une somme de 27 000 euros. Ceci étant, il nous a semblé intéressant de tester la formule et, de toute façon, de solliciter à nouveau la communauté pour financer des projets, avec ce projet stratégique pour l'établissement qu'est l'alliance AURORA. Suite à cet appel à projets, huit dossiers nous ont été envoyés. Je vous présenterai dans quelques instants le premier travail de la nouvelle commission d'évaluation du CAC plénier concernant l'examen de ces dossiers.

Pour rappel, il s'agit d'être au clair sur ce type d'appel à projets qui ne déroge pas aux autres, en particulier au BQ-ER, même si nous sommes dans un cadre particulier de financement de projets qui ont une particularité d'être des projets allant dans le sens d'une dynamique autour de cette alliance AURORA. Le processus d'évaluation, en deux mots, n'a pas changé.

D'abord, une expertise par la commission d'évaluation du CAC plénier, la nouvelle qui a été mise en place il y a quelques semaines. En parallèle, un avis qui a été demandé aux axes stratégiques, le cas échéant, lorsque les projets faisaient référence à des axes stratégiques.

Les conditions d'éligibilité. Tous les enseignants et enseignants-chercheurs de l'UPEC pouvaient candidater, sachant qu'ils devaient exercer leur activité dans les laboratoires et composantes de l'université.

J'en arrive maintenant à la partie financière. Il s'agit uniquement de dépenses de fonctionnement et les dépenses doivent s'effectuer durant l'année civile 2023. Donc tout doit être réalisé au 31 décembre prochain.

Dans les critères d'éligibilité, nous rappelons que les projets doivent impliquer au moins deux composantes et deux laboratoires – c'est la philosophie BQ-ER – et lorsque ce n'est pas le cas, une justification doit être donnée par les porteurs.

Élément important également : les projets devront être cofinancés en interne – soit par les composantes, soit par les laboratoires ou par l'extérieur – et devront inclure, en tout cas pour cette vague, au moins un partenaire international de l'alliance AURORA. Ceci permettait effectivement de bien préciser le cadre de cet appel à projets qui n'est pas strict en tant que tel, puisqu'il reprend globalement ce que nous avons l'habitude de voir dans le cadre des BQ-ER classiques. Il y a donc juste le versant AURORA qui se rajoute ici.

Voilà donc pour le cadrage. La seule chose que je peux rajouter, mais qui réapparaîtra pour l'année prochaine, c'est que des discussions menées au sein de la commission d'évaluation ont mené à ce que sur la partie internationale – comme vous le savez, jusqu'à maintenant, il n'y a qu'une seule vague, au second semestre –, nous puissions également lancer des appels à projets sur ce versant – qui inclut AURORA ou pas, d'ailleurs – dès le premier semestre, pour des raisons de calendrier, de financement. Nous verrons tout à l'heure qu'un des dossiers, justement, a posé problème malgré sa qualité. Il n'était pas dans les clous d'un point de vue calendaire. C'est quelque

chose que nous proposerons à la rentrée prochaine, à savoir que la partie internationale pourra faire l'objet d'appels à projets vague 1 et vague 2.

Voilà ce que je voulais dire à titre d'introduction sur ces cadrages concernant cet appel à projets.

Est-ce que nous projetons les dossiers ou pas ? De toute façon, ils sont sur le Sharepoint.

Vous y avez les évaluations de ces huit projets et les propositions faites par la commission d'évaluation du CAC. Encore une fois, cela a été rappelé précédemment, c'est le CAC, *in fine*, qui décide. Il s'agit simplement de propositions de la CE.

Nous allons prendre les projets dans l'ordre. Pour le premier projet intitulé « Sûreté, sécurité et efficacité énergétique des systèmes intelligents multiagents », il s'agit, dans le cadre de l'alliance AURORA – donc des partenaires identifiés ; je pense à l'Université de Naples, l'Université Libre d'Amsterdam, l'Université d'Innsbruck – de partir sur un projet de master dans ce domaine. Principalement, comme on peut le voir dans le dossier auquel vous avez accès, bien évidemment, ce sont des demandes financières qui concernent principalement des missions. Pour aller à l'essentiel – nous pourrions y revenir après –, c'est de balayer les huit projets, sauf s'il y a des questions. Nous pourrions vite y répondre.

Abordons la partie budgétaire. Le montant total est de 3 000 euros et il est demandé au CAC et à l'Université de financer 2 000 euros. 1 000 euros avaient été trouvés en cofinancement.

C'est un projet lié à l'axe stratégique NSP. Cet axe a donné un avis favorable pour ce projet. Je ne vais pas rentrer dans le détail. Nous pourrions toujours revenir sur ces avis. Le fichier Excel qui est sur le Sharepoint fait plusieurs colonnes et vous avez le détail de tous les avis, que ce soit au niveau des axes stratégiques, lorsque ces projets sont liés aux axes stratégiques, et également l'avis des experts du CAC.

Pour ce projet, concernant les avis des experts du CAC, pour la notation, le premier a donné B et le deuxième B-. Je vais plutôt me focaliser sur les points faibles.

Pour le premier, c'est vrai que dans le projet, il est fait référence au *graduate program* IA, donc intelligence artificielle. Et ce qui est un peu étonnant, c'est qu'aucun porteur du *graduate program* n'est impliqué dans le projet. Deuxième point faible qui a été réhibitoire pour la commission d'évaluation, c'est que c'est un projet qui concerne uniquement un seul porteur, donc hors critères d'éligibilité que j'ai rappelés

précédemment. Le deuxième, celui qui a donné la note B-, a considéré que le budget n'est pas détaillé. Encore une fois – là, c'est plus sur le versant recherche –, n'implique qu'un seul laboratoire de l'UPEC, à savoir le LACL.

En synthèse, il est ressorti, pour la commission d'évaluation, en regardant le détail du dossier, qu'effectivement, il n'y a qu'un seul porteur et pas de descriptif pour les missions. En particulier, ce qui avait été repris par un des experts du CAC, pas de détail pour la partie budgétaire.

La commission a proposé, au travers de ce que je viens de rappeler, de ne pas financer ce projet.

Deuxième projet, il s'agit de mettre en place un atelier d'intégration lié à AURORA et qui concerne le changement climatique. Plus précisément, la participation à cet atelier qui aura lieu en septembre à l'université de Duisbourg, partenaire de l'UPEC dans l'alliance AURORA.

Cette fois-ci, nous avons bien plusieurs porteurs de FST, de SESS-STAPS et le seul laboratoire impliqué est le LISA.

Deux axes stratégiques sont concernés : SSE et TIR.

Pour la partie budgétaire, cela a posé problème. Le montant total du projet est de 2 930 euros et le montant demandé au CAC, c'est 2 930 euros. Donc aucun cofinancement. Effectivement, sans remettre en cause sa qualité, c'est un projet qui ne rentre pas dans les critères d'éligibilité.

Je vais quand même préciser les retours des axes stratégiques côté SSE. Pour aller à l'essentiel – Isabelle pourra intervenir –, le projet n'émarge pas à l'axe. En tous les cas, cela été identifié tel quel. Pour l'axe TIR, il y a eu aussi un avis défavorable du fait qu'il y a eu très peu d'informations données sur le travail qui est prévu et en particulier le programme des ateliers. C'est un projet qui, sur sa base, est intéressant, mais mal ficelé.

Nous n'avons qu'un avis des experts du CAC. Le deuxième a refusé d'expertiser. L'évaluation est A+ et, comme ce que j'ai rappelé tout à l'heure, il n'y a pas de cofinancement, ni en interne ni en externe. En synthèse, c'est plutôt ce versant cofinancement qui a été mis en avant pour vous proposer de ne pas financer ce projet mis on pourra y revenir. Cela paraît peut-être dur de par les sommes qui sont demandées (2 930 euros), mais les critères doivent être respectés. Par la suite, nous pourrons toujours assouplir, mais il est vrai que la règle c'est la règle

Un intervenant.– (*Inaudible 0:21:55.8*).

M. ZIDI.– A+. Avec, effectivement, le renforcement de l’UPEC autour de ce projet dans le cadre d’AURORA, mais il est vrai qu’il n’y a pas de cofinancement.

Je continue de balayer les autres projets. Le troisième a pour intitulé « Les politiques de formation des personnels scolaires et éducatifs en Europe latine (France, Italie, Espagne, Portugal) ». Il implique des collègues de l’INSE, SESS–STAPS. Trois laboratoires sont également impliqués. L’axe stratégique concerné est l’axe TIR.

Il s’agit ici d’accueillir trois chercheurs, bien identifiés afin d’organiser deux séminaires internationaux à l’UPEC pour consolider et pérenniser un réseau international interdisciplinaire de chercheurs en éducation, centrés sur la production, l’échange, la discussion auprès des communautés des chercheurs, des praticiens d’éducation et des connaissances scientifiques autour de cette formation des personnels scolaires et éducatifs.

Pour le versant budgétaire, le budget total est de 2 600 euros et il est demandé 50 % soit 1 300 euros.

Les retours d’expertise. D’abord, l’avis du comité d’animation TIR. C’est un avis très favorable de par la thématique. En particulier sur le fait que ce projet permet d’articuler recherche, réflexibilité des personnels de l’enseignement supérieur, notamment en INSPE, et des laboratoires qui sont impliqués depuis longtemps sur ces axes de recherche.

Pour les avis des experts du CAC, les deux sont positifs : A et A. Concernant les points faibles, pour le premier expert, il n’y a pas d’engagement financier de structures impliquées. Pour le deuxième – je ne vous cache pas, c’est ce qui a fait débat et discussion au sein de la CE –, c’est projet qui sort du champ de AURORA. Martin pourra d’ailleurs intervenir après la présentation des différents projets. Pour l’instant, nous les listons. Ici, il est clair qu’aucun établissement de l’alliance AURORA n’apparaît dans ce dossier, c’est qui ressort. Nous proposons donc de ne pas le financer.

Le quatrième projet a pour intitulé : « Approche plurielle transdisciplinaire de la vulnérabilité ». Il implique la composante santé FST et les laboratoires IMRB et LISA. L’axe stratégique est SSE. Il s’agit d’un séminaire co-porté par des partenaires internationaux de l’alliance AURORA sur des sujets de vulnérabilité. Nous en avons déjà parlé lors d’un appel à projets de BQ–ER classique voire BQ–R où a été invité le

Prix Nobel, Elisabeth BLACKBURN. Ici, il s'agit d'impliquer des partenaires de l'alliance AURORA dans le cadre de ce séminaire.

Le budget total pour l'organisation de ce séminaire est de 8 000 euros. Il est demandé 50 %, soit 4 000 euros, pour l'organisation du séminaire avec la venue de collègues étrangers de l'alliance AURORA.

Pour le comité d'animation SSE, il est indiqué que le projet émerge bien à l'axe stratégique. Il propose bien un échange transversal des domaines santé, biologie, épidémiologie, de l'économie et des sciences humaines et que ce projet – je vais à l'essentiel, vous avez le détail le Sharepoint – rentre tout à fait dans les ambitions de l'axe SSE.

Pour les experts du CAC, le premier a mis B- et le deuxième A+. Pour le B-, ce qui surprenant, c'est qu'en point faible, il est indiqué : « *originalité du projet* ». Oui, je pense qu'il y a le « *pas original* », mais en tous les cas, on lit : « *originalité du projet* ». Par contre, pour la partie négative, il y a un manque d'implication de la communauté étudiante. Il est vrai qu'en examinant de plus près le dossier, nous n'avons pas tous été d'accord au sein de la CE, puisque l'EUR LIVE implique bien des étudiants des masters, c'est la base de l'EUR. Pour le deuxième, l'avis est extrêmement positif, puisque c'est A+, avec quelques critiques. Encore une fois, des points faibles sur le fait que sur le programme prévisionnel qui a été transmis, le lieu n'est pas précisé. Sauf erreur de ma part, il me semblait qu'il avait été précisé à la Maison du Handball. C'est bien cela, Taylan ? Il y avait eu un problème budgétaire sur le prix de la location de la salle. A noter que des négociations en cours pour que cela se fasse au sein de cette maison avec un prix raisonnable. Effectivement, l'expert avait bien indiqué qu'il fallait organiser cette manifestation sur un des sites de Créteil. Après, la notion de « site de Créteil » est assez large, la Maison du Handball est bien sur Créteil. CJ pense que c'est plutôt « site de l'UPEC », à l'IRMB ou au LISA.

C'est le premier projet que nous vous proposons de financer au travers pour 4 000 euros.

Fantin, tu voulais peut-être intervenir sur ce projet ?

M. LOWENSTEIN.– Je voulais rebondir sur ce que tu disais. On parlait de l'implication des étudiants. Je voudrais apporter un témoignage personnel (*inaudible 0:28:36.3*) pour dire que (*inaudible 0:28:42.6*) impliqué dans le processus (*inaudible 0:28:44.7*). C'est une chose qui est à soutenir. Quand il y a un Prix Nobel en conférence, ce sont toujours des conférences de qualité et (*inaudible 0:28:55.1*).

M. ZIDI.– Il y a un problème de copier-coller dans la fiche synthétique. C’est bien le projet 5. Ici, il s’agit d’élargir une collaboration qui existe avec le Brésil, autour de l’Amazonie, développement durable, etc., au travers d’un partenaire de l’alliance AURORA. C’est le partenaire anglais qui, semble-t-il, est très impliqué sur le versant recherche autour de problématiques environnementales, etc. Ce projet est porté par deux collègues mais un seul de l’UPEC, de la composante AEI et du laboratoire LIPHA. J’y reviendrai par la suite.

Pour la partie budgétaire, 4 070 euros correspondent au budget total. Le financement demandé est de 3 070 euros. Le comité d’animation de SSE indique que le projet n’émarge pas – je l’ai ressenti comme cela – dans les thématiques de l’axe stratégique et ne met pas en avant, en tout cas pas assez, un travail transversal développé dans le cadre de l’axe SSE.

Pour les avis des experts du CAC, le premier a noté B ; le deuxième, A-. Pour le premier, j’aborde directement les points faibles : projet mal décrit, dans sa réalisation en particulier. Pour le deuxième, qui a noté A- : une seule composante et un seul laboratoire de l’UPEC. Je dirais même plus : un seul collègue de l’UPEC. C’est même cela qui pose problème, puisque l’autre personne est quelqu’un de l’extérieur. On a bien une seule composante et un seul laboratoire et sans un argumentaire. Pour rappel, les critères d’éligibilité sont bien précisés dans la lettre de cadrage. Ici, aucune justification n’est donnée. Nous vous proposons de ne pas financer ce projet.

J’en arrive au projet 6 autour de l’innovation sociétale. Il s’agit d’organiser une *summer school* sur l’innovation sociétale et des études futures telles que développées par l’UNESCO. C’est ce cadre de travail qui est mis en œuvre pour former des étudiants à intégrer cette dimension en matière de planification stratégique, création de nouveaux *business models*, etc. Certes, cela s’inscrit dans une politique d’internationalisation de l’Université. D’ailleurs, nous retrouvons le même porteur que nous avons vu précédemment, avec une autre personne qui est, d’ailleurs, quelqu’un appartenant à un des établissements de l’alliance AURORA. Ici, on peut noter que tout l’on n’est pas tout à fait dans le cadre de l’appel à projets. AEI pour la composante impliquée et LIPHA pour le laboratoire. Les axes stratégiques concernés sont au nombre de deux : SSE et TIR.

Pour la partie budgétaire, 3 600 euros au total pour ce projet. 2 700 euros sont demandés. Pour l’axe SSE : le projet n’émarge pas à l’axe, même s’il est porté par l’AEI, en lien avec la Copenhague Business School qui est partenaire d’AURORA. Cela s’inscrit dans un *work-package* concernant l’entrepreneuriat social. L’école d’été

qu'ils veulent organiser correspond aussi à un projet d'internationaliser les formations. Pour l'axe TIR, de même, c'est un avis défavorable qui est donné. Avec aussi des questions de transformation du monde social qui ne sont pas assez présentes dans le projet.

Les experts du CAC ont noté B et C respectivement. Pour le premier, absence de financement d'un établissement cité comme partenaire, bien que hors AURORA. Pour le deuxième, c'est plutôt la clarté et l'objectif du projet. Ce qui n'est pas apparu à l'expert, c'est le rôle du laboratoire LIPHA dans ce projet ainsi que le cofinancement qui n'est pas précis.

Effectivement, en synthèse pour ce projet, une seule composante, un seul laboratoire. Et le seul co-porteur, dans ce projet, est un membre de l'alliance AURORA. On peut donc considérer que ce projet n'est pas dans les clous de l'appel à projets.

Il vous est donc proposé de ne pas financer ce projet.

Nous en arrivons à l'avant-dernier, le projet 7. Il s'agit de la mise en place de partenariats enseignement-recherche dans le domaine de l'ingénierie, de la santé et du numérique dans le cadre de l'alliance AURORA. Les composantes concernées, sont Santé, IUT Créteil-Vitry et EPISEN, le laboratoire est IMRB. Aucun axe stratégique n'est visé. Il s'agit ici d'un projet prospectif pour mettre en place des partenariats dans le domaine de l'ingénierie sur cette base qui est l'alliance AURORA et construire un réseau de partenaires. Principalement au niveau des financements. Ce sont principalement des missions.

Il n'y a pas d'avis d'axe stratégique puisqu'aucun n'est visé. Par contre, pour les avis des experts du CAC, le premier a noté A et le deuxième B. Le premier a indiqué que ce projet ne rentre pas dans l'un des cinq axes stratégiques visés par l'UPEC. Or justement, nous avons élargi l'appel à projets pour soutenir des projets qui peuvent ne pas rentrer dans les axes stratégiques. C'est un argument qui n'a pas été retenu par la commission d'évaluation. Deuxième expert, le fait d'indiquer qu'une seule composante est impliquée. Après, il faut peut-être regarder de plus près, ici on peut en voir : l'IUT Créteil-Vitry, Santé et EPISEN. Peut-être s'agissait-il du degré d'implication des composantes ?

De toute façon, il nous a semblé intéressant de soutenir ce projet. Je ne sais pas si j'avais indiqué le budget. Je le rappelle, en tout cas. Le montant global du projet est de 8 370 euros, il est demandé 4 770 euros. Nous vous proposons de soutenir ce projet à hauteur de cette somme.

Dernier projet – puisqu’il n’y en a que huit au total–, « Développer les partenariats internationaux entre les instituts de formation des enseignants : recherche, innovation et formation ». C’est un projet qui implique plusieurs composantes (INSPE, SESS–STAPS) et des laboratoires (CHArt, LIRTES. L’axe stratégique concerné est SPEF.

Ce projet est dans la continuité de ce qui a été entamé lors d’une visite récente à l’Université d’Islande, de Reykjavík, où les collègues avaient rencontré leurs homologues pour aller un peu plus loin dans des collaborations déjà entamées. En tous les cas, sur des aspects un peu plus concrets que des discussions et en particulier monter un réseau autour de cette problématique d’institut de formation des enseignants.

Pour la partie budgétaire cela correspond à une somme globale de 16 700 euros. Il est demandé 10 000 euros. Avis favorable du comité SPEF. Il n’y a pas eu de problème particulier. Pour les deux experts du CAC, très bonne évaluation. Je note quelques points faibles. Le premier expert indique qu’il ne voyait pas d’alerte, c’est un projet qui rentre tout à fait dans les objectifs de l’alliance AURORA. C’est d’ailleurs ce que j’avais rappelé précédemment. Le deuxième expert, par contre, était plutôt interrogatif sur le financement des missions, puisque c’est un projet qui demande le financement de missions au nombre de douze, de trois jours, et ce n’est pas assez explicité. La commission d’évaluation a considéré que c’était un excellent projet. Nous étions prêts à le financer, sauf qu’en regardant la fiche financière et le déroulé calendaire du projet, on voit que c’est un projet qui porte sur l’année 2024. Cela ne veut pas dire que certaines ne démarrent pas 2023 mais elles ne nécessitent pas de financement. La proposition qui vous sera faite à la rentrée est d’avoir un BQ–ERI dès l’automne, donc lors de la vague 1, pour répondre à ce type de situation. Rappelez–vous ce que j’ai lu tout à l’heure sur le cadrage de l’appel à projets. Il était bien précisé que les dépenses concernent 2023. Sauf erreur, j’ai d’ailleurs cru comprendre, que la projet et la demande associée ont été retirés avant ce CAC. En tout cas, je n’ai pas eu plus d’information. De toute façon, il a quand même suivi la phase d’expertise, que ce soit par l’axe stratégie SPEF qui a donné un très bon avis ou par les experts du CAC.

Tu voulais intervenir, Cédric ?

M. FRETIGNÉ.– (*Inaudible 0:39:57.9*) le 26 juin (*inaudible 0:40:05.9*).

M. ZIDI.– Oui. Sinon les mêmes critères ne s’appliqueraient pas à tous les projets. En tous cas, c’est dommage pour cette fois–ci, encore une fois c’est un très bon projet.

Pour résumer, nous avons un budget de 27 000 euros pour ce BQ-ERI AURORA exceptionnel. Ici, nous proposons de financer seulement deux projets. Le premier à 4 000 euros et le deuxième 4 770 euros soit 8 770 euros. Il nous reste donc encore un reliquat. Encore une fois, on peut ne pas tout dépenser et l'argent pourra être utilisé autrement par l'Université. Il s'agit d'être dans notre rôle d'expertiser les dossiers et de financer ceux qui nous soutiennent au travers des critères d'éligibilité définis. Il ne s'agit pas de dire que les projets sont mauvais, mais d'être rigoureux même si parfois certains critères ne sont pas tout à fait respectés.

Voilà ce que je pouvais dire pour cette synthèse globale. Je vais peut-être tout de suite donner la parole aux collègues qui étaient à la commission d'évaluation. Nous étions assez nombreux. Encore une fois, c'était une commission d'évaluation tripartite, puisqu'il y avait des étudiants, des BIATSS et des enseignants-chercheurs. Lors de cette CE, nous avons pu examiner et échanger sur ces huit projets. Ils n'étaient pas nombreux, mais comme je vous l'avais indiqué, cela faisait suite à un reliquat que nous avons eu avec un appel à projets qui avait été lancé tardivement. J'ai peut-être oublié des choses, vous voulez compléter.

Mme N'DAH SEKOU.– Non, je n'ai rien à ajouter.

M. ZIDI.– N'hésitez pas à intervenir.

Un intervenant.– Non.

M. ZIDI.– Ou de rajouter.

Un intervenant.– Nous avons déjà débattu, pendant la commission d'évaluation, sur les projets.

M. MARTZOLFF.– Toàn MARTZOLFF, élu étudiant CLVU (0:42:34.0). Nous avons parlé, à la commission d'évaluation, d'étudier ces dossiers et effectivement, nous en avons retenu deux et il y en avait un qui était un peu compliqué. Nous aimerions le revoir. Sinon, c'est vrai qu'il y en avait cinq qui ne respectaient pas totalement les critères, (*inaudible 0:42:55.6*).

M. ZIDI.– Celui, effectivement, qui était en discussion et il nous a déçus, au sens : « C'est un peu dommage de ne pas le financer ». C'est le dernier dont nous avons parlé. Avec cet appel à projets que nous lancerons au niveau international dès l'automne. Nous invitons les collègues à déposer un dossier, à priori il ne devrait pas y avoir de problème. Il aura déjà été évalué une première fois.

M. DUYCK.– Merci pour le compte rendu détaillé. Je pense qu’il est justement utile de (*inaudible 0:43:36.9*). Cela pose quand même des questions parce que sur le papier, 27 000 disponibles, 8 000 euros de financement au total pour deux projets alors qu’il y a des projets qui ont été jugés bons, qui n’ont pas été financés (*inaudible 0:44:17.8*). Mais cela peut peut-être nous alerter sur la pertinence des critères. Je comprends. Il s’agit aussi de donner corps à l’alliance AURORA, mais l’idée partenariale (*inaudible 0:44:34.0*) AURORA peut aussi conduire à limiter le champ de la recherche. Je pense à un certain nombre de projets qui n’ont pas pu être financés à cause de cela. Est-ce qu’il ne faut pas faire évoluer la réflexion sur ces critères (*sens à vérifier 0:44:45.5*) ?

M. ZIDI.– Pour la partie internationale, il y a le BQ-ERI traditionnel, qui avait été lancé au printemps, et malheureusement, il n’y a pas eu beaucoup de retours. Il s’agissait de voir ce que nous faisons du reliquat des 27 000 euros. Nous avons décidé collectivement – il y avait plusieurs options, puisque nous étions en phase montante de ce projet AURORA – de flécher cette somme pour des projets liés à l’alliance. C’est ce que nous avons fait. Effectivement, nous n’en finançons que deux. À l’automne, nous serons amenés à lancer un BQ-ERI, comme au printemps. Il y aura deux vagues. Ce sera un BQ-ERI global, mais il faudra quand même que nous puissions identifier les projets AURORA. Martin peut intervenir, mais les critères AURORA pourront être définis autrement. À voir. Effectivement, certains projets impliquaient un partenaire AURORA. Or dans l’appel à projets, on parlait plutôt de porteurs UPEC. Je prends juste cet exemple, mais il peut y en avoir d’autres. Peut-être adoucir pour aller dans ce sens pour que nous ayons plus de projets qui rentrent dans les clous.

Je vous propose que lors d’un prochain CAC, nous puissions rebalayer ces appels à projets, que nous puissions éventuellement les rectifier. Bien entendu, ce n’est pas figé dans le marbre, mais à partir du moment où nous l’avons lancé tel quel, c’est la même règle pour tout le monde. Parce que si nous dérogeons aujourd’hui, on va vous dire : « Mais des collègues auraient pu candidater s’ils avaient su que », etc. C’est ce que je propose pour être dans une trajectoire positive.

Martin, si tu veux intervenir.

M. SCHWELL.– J’avais regardé tous ces projets passer (*inaudible 0:46:54.5*). Dans tous les sept autres projets, (*inaudible 0:47:01.4*). Ce sont tous, pour moi, de bons projets, avec (*inaudible 0:47:08.8*). Mais j’entends bien vos critères. Soit certains porteurs de projet n’étaient pas vraiment conscients ou considéraient que c’était moins gênant, je ne sais pas (*inaudible 0:47:22.2*) critères et effectivement, ça vient pour les projets BQ-ERI AURORA (*inaudible 0:47:32.8*). En particulier, c’est dommage pour les deux

projets qui sont portés par l'AMI (0:47:42.5), qui s'insèrent tous les deux dans un vrai *work-package* (inaudible 0:47:51.5). Pour ces deux projets, c'est un peu dommage, mais c'est vrai que c'est (inaudible 0:47:59.2). Par contre, ils sont (inaudible 0:48:01.8) avec, en plus, des partenaires AURORA. Pour moi, c'était (inaudible 0:48:07.2). (Inaudible 0:48:07.2). En tout cas, il y a une cofinancement (inaudible 0:48:30.0) de partenaires AURORA. J'entends bien (inaudible 0:48:38.1) n'a pas été rempli. Là où je trouve un peu dur, c'est le projet « Atelier d'intégration » sur l'atelier (inaudible 0:48:54.6) qui aura lieu en septembre. (Inaudible 0:48:59.1) ne savait pas à quel laboratoire appartenait (inaudible).

M. ZIDI.– Je crois que c'est le cofinancement. Il n'y a pas de cofinancement.

M. SCHWELL.– Voilà, après, il y avait le cofinancement (inaudible 0:49:21.0) pour 3 000 euros, chercher un cofinancement peut-être plafonné à partir d'une certaine somme. 3 000 euros, on n'a pas forcément le réflexe.

M. ZIDI.– On peut effectivement revoir la règle de ces appels à projet, mais là, ce sont quand même des règles du BQ-ER qui ont été appliquées, peut-être trop strictes pour ces projets liés à AURORA. A noter que la philosophie du BQ-ER n'est pas celle des BQ-R. Dans ce dernier cas, il peut n'y avoir qu'un seul porteur et pas nécessairement de cofinancement à avoir, etc. C'étaient les critères d'éligibilité qui avaient été discutés, il y a un certain temps. Maintenant, on peut réadapter les choses, nous sommes là aussi pour accompagner nos collègues et aider au développement de leurs projets. Sachant qu'il ne faut pas trop lisser parce que si on lisse trop, ça devient du BQ-R. Là, c'est autre chose.

Mme PELZ.– Au bout de combien ces projets fonctionnent (*sens à vérifier* 0:50:09.7) et si ces actions proposées aident à ce que ces projets fonctionnent mieux. Je pense qu'il faut être un peu plus souple sur les critères et donner un peu d'argent au lieu de dire non et de ne pas mener ses projets. C'est un des moyens (inaudible 0:50:31.2).

M. ZIDI.– Après, le CAC d'aujourd'hui peut décider de rattraper celui-là en disant que le problème du cofinancement de ce projet spécifique est un argument qu'on peut entendre. Vous voyez, je réfléchis et essaie d'avancer en même temps. Effectivement, c'est quand même un petit financement qui est demandé et nous pourrions éventuellement rattraper ce projet. Mais c'est une décision de l'instance.

M. DUBOIS-RANDÉ.– (Inaudible 0:51:12.2) il reste combien d'argent là-dessus ?

M. ZIDI.– Attention, il ne faut raisonner en termes de budget. Il en reste. Il s’agit ici de rester dans des critères que nous avons mis en place et voir si dans ce cas, on peut les alléger. Il ne faut pas que ce soit systématique sinon ce sera ingérable pour le futur.

Un intervenant.– Vous parlez duquel ?

M. ZIDI.– C’est l’atelier d’intégration. C’est le projet 2 qui est porté par FST, SESS-STAPS. Je parle bien de celui-là. Il est demandé 2 930 euros. Il n’y a qu’une seule évaluation, mais l’évaluation que nous avons eue est une très bonne évaluation. Nous avons eu A+.

Nous sommes en fin d’année. Mais il va falloir bien préciser les choses. À partir de petits financements, ça peut se discuter. Ça ne veut pas dire que c’est systématique, mais là, nous pouvons effectivement partir sur le financement de ce projet.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Quelle est votre proposition ? De financer (*inaudible 0:52:25.2*) ? Vous souhaitez recourir au vote. Nous souhaitons effectivement rattraper, interroger (*0:52:36.4*).

Mme PELZ.– Il est quand même noté A.

M. ZIDI.– Il y a des critères.

M. DUYCK.– (*Inaudible*).

M. DUBOIS-RANDÉ.– Lequel ?

M. DUYCK.– Le 3.

M. ZIDI.– Sinon, nous pouvons reprendre tous les dossiers.

M. DUYCK.– « Politique de formation des personnels scolaires et éducatifs en Europe. »

M. ZIDI.– Lesquels ? Tu parles des dix derniers ?

M. DUYCK.– Hors AURORA.

M. ZIDI.– Hors AURORA, c’est hors AURORA. Nous dérogeons à tout. C’est pourquoi nous avons lancé cet appel à projets en définissant des critères pour ce BQ-ERI AURORA. À un moment donné... Je peux comprendre la demande, il reste de l’argent, alors dépensons. Encore une fois, c’est de l’argent qui appartient à l’Université. Effectivement, sur le projet cofinancement – nous avons affaire à une somme faible

mais pour le reste les autres critères sont bien respectés-, nous pouvons en discuter, mais si nous commençons à ouvrir et à détricoter tous les autres critères, on ne va pas s'en sortir.

M. SCHWELL.- (*Inaudible 0:53:43.2*).

M. ZIDI.- à l'automne.

M. SCHWELL.- (*Inaudible 0:53:43.2*).

M. ZIDI.- Oui, j'ai vu. C'est mi-septembre.

Nous allons mettre cela au vote parce que les arguments de Martin ont été convainquants. Je vous propose de rattraper le projet où le cofinancement n'a pas été obtenu - en tous les cas, les collègues ne l'ont pas proposé -, de 2 930 euros, qui n'est pas une grosse somme. Cela veut dire qu'aux 8 700, nous rajoutons ces 2 980.. De toute façon, nous sommes en dessous de l'enveloppe des 27000 euros. Nous arriverions finalement à financer trois projets pour cette première vague spécifique. Vague fléchée AURORA, que nous nous entendions bien. De toute façon, dès l'automne, nous relancerons un appel à projets BQ-ERI incluant les projets liés à l'alliance AURORA.

Je vous propose de soumettre cela au vote.

Il est procédé au vote.

Le conseil académique approuve à la majorité avec 11 abstentions. (À vérifier)

2.2 Examen dans dossiers de l'appel à projets ERASME et approbation des budgets alloués

M. ZIDI.- Nous abordons le point suivant de l'ordre du jour. Nous sommes toujours dans des appels à projets, nous sommes ici sur un autre niveau de financement, qui concerne l'appel à projets ERASME. Karine peut peut-être venir à la tribune. Romain aussi. Nathalie aussi.

M. DUBOIS-RANDÉ.- Je rappelle que c'était un groupe de travail tripartite - étudiants, BIATSS, enseignants-chercheurs - et nous allons vous présenter l'avis de ce groupe de travail. (*Inaudible 0:56:22.1*) border un peu les éléments pour faire les choix et discuter l'enveloppe. C'est la distribution de l'enveloppe. Par ailleurs, nous ouvrirons un autre appel d'offres à l'automne (*inaudible 0:56:49.3*). (*Inaudible 0:57:03.4*) dès

l'automne, une marge de manœuvre (*inaudible 0:57:11.6*). Je rappelle aussi que ce n'est pas budgété par année, donc nous pouvons reconduire d'une année sur l'autre. Nous vous les présentons.

Mme BERGES.– Bonjour. Quelques rappels très généraux sur l'appel à projets que vous aviez validé en CAC le 11 avril 2023, la note de cadrage qui avait été validée et qui définissait un certain nombre de modalités et de critères pour le dépôt de ces projets. Dans le cadrage qui avait été déroulé, qui avait été proposé, pour rappel, il avait été demandé, dans un premier temps, aux porteurs de projet de transmettre une lettre d'intention – deux/trois pages – qui définissait les grands contours du projet et déjà une estimation du budget. Cette lettre devait être déposée, si ma mémoire est bonne, le 11 mai 2023. Puis, à partir de cette lettre d'intention, l'avis de conformité a été donné par le COMEX ERASME. Nous avons formulé un avis relatif à la conformité et aux critères d'éligibilité. C'est important. À partir de cet avis, les porteurs ont été informés et certains ont souhaité, d'autres non, poursuivre dans le dépôt du projet. Pour information, là aussi, quelques chiffres. Une quarantaine de lettres ont été déposées et suite à cet avis de conformité émis par le COMEX, au final, 24 projets complets ont été déposés. Ils ont été déposés, je crois, le 16 juin 2023.

À l'issue de ce dépôt, un groupe de travail s'est réuni vendredi. Un groupe de travail (*inaudible 0:59:43.9*), qui était une proposition tripartite avec des enseignants-chercheurs, des BIATSS et des étudiants. Ce groupe de travail a proposé une première évaluation à partir du rapport anonyme (*1:00:02.0*). Ce groupe de travail s'est réuni vendredi pour proposer et retenir un certain nombre de projets. À l'issue de cette préparation, de cette réunion du groupe, huit projets ont été retenus. Pour information, aujourd'hui, nous soumettons six projets pour avis et non pas huit parce que deux projets ne relèvent pas de la compétence du CAC. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas sur une balance vie étudiante, pédagogie, etc. Il avait été mis dans la lettre de cadrage que ces projets seraient examinés par le COMEX. Aujourd'hui, six projets, finalement, ont été identifiés par ce groupe de travail et c'est à vous, au CAC, en dernier lieu, aujourd'hui, de valider cette décision, de la discuter et de pouvoir proposer des projets qui seront finalement lauréats de ce premier appel.

Petite information aussi. C'est un premier appel, avec ses imperfections. Un deuxième appel est prévu, pour l'instant, en octobre. Évidemment, nous inviterons aussi les porteurs ou porteuses de projets qui n'ont pas été retenus à soumettre, dans une deuxième phase, en octobre. Toute l'équipe – et là, vous avez certains contacts avec elle – est là pour vous orienter, vous accompagner dans cette deuxième session qui

aura lieu en octobre. Tout ceci est le cadrage très large. Je ne vais pas rentrer dans les détails parce qu'il y a eu plusieurs procédures.

Je ne sais pas comment nous procédons à la présentation des projets. Nathalie, je peux continuer et tu complètes. C'est Nathalie qui a recueilli la plupart des projets.

J'ai une information quand même. Nous avons été plusieurs VP à être associés au GT, mais nous n'avons pas pris part aux évaluations. C'est important. Je suis là. Gibert n'a pu être présent cet après-midi. Il avait un CA. Nous sommes là comme porteurs politiques, mais nous restons à distance et nous n'avons pas pris part au vote des projets. Les avis qui vous sont présentés aujourd'hui émanent de la décision de ce groupe de travail. C'est important de le souligner, même si nous restituons oralement ces projets.

Un autre élément important pour rappel. Vous savez, cet appel à projets est nouveau dans sa configuration. En gros, trois critères prévalaient.

Le premier, c'est d'être coconstruit avec des parties prenantes internes et/ou externes à l'Université. Par exemple, des membres de plusieurs communautés internes à l'UPEC. Par exemple, enseignants-chercheurs, personnels BIATSS, étudiants, BIAT (1:03:22.6). C'est un critère extrêmement important.

Deuxième critère important : ce projet devait articuler différents types d'objectifs. Par exemple, la recherche de changements de pratiques organisationnelles, sociales, économiques, politiques, etc. Enseignement et recherche, administration et vie étudiante, en particulier. Donc articuler des objectifs différents.

Le dernier critère, sur lequel s'est aussi interrogé le groupe de travail, c'est sur la visée transformante du projet. C'est-à-dire que ces projets devaient s'inscrire en réponse à des défis sociétaux et environnementaux au sens large.

En gros, ce sont les trois critères qui ont prévalu, qui ont accompagné les discussions du GT de vendredi.

Autre information sur le budget : il est prévu plusieurs appels et pour l'année 1, le budget est de 500 000 euros maximum, avec un critère comme quoi le budget demandé par projet ne pouvait pas dépasser 150 000 euros. Il pouvait, bien sûr, être très inférieur, mais ne pouvait pas aller au-delà. Au final, sur les huit projets, le budget estimé est de 386 823 euros, je crois.

Je vais présenter uniquement les six projets. Nous pourrions parler des 24, mais nous n'aurons pas à voter dessus.

Je vais y aller par ordre alphabétique, tout simplement, dans les projets retenus.

Le projet ASVi, Adaptation–Société–Vieillessement, est porté par SESS–STAPS. Une petite synthèse. Je ne vais pas rentrer dans les détails parce que ce sont de gros projets. C'est un projet autour de la question du vieillissement. Il est porté par SESS–STAPS, mais en coconstruction avec deux composantes de laboratoire : l'UFR SESS–STAPS et l'IFTES (1:06:09.6), IRG et les collectivités territoriales (la Ville de Créteil, le Département du Val–de–Marne) et le CMCU, Santé, Autonomie, Bien vieillir en France. L'idée est de travailler sur cette question du vieillissement, de ses représentations sociales et de cartographier toutes ces représentations avec les partenaires sur le territoire. L'objectif, en gros, est de lutter contre le déni dont fait l'objet le vieillissement et de renforcer aussi, c'est intéressant, l'attractivité des métiers liés à la gérontologie dont nous avons grand besoin actuellement.

Est–ce que tu peux donner le montant qui a été alloué à ce projet ?

Mme RAYSSAC.– Le budget total était 31 800 euros et le montant proposé par le GTE est de 31 800 euros, montant financé. Le budget global était de 41 800, le montant demandé était de 31 800 et le montant accordé de 31 800.

Mme BERGES.– C'est une première proposition.

La deuxième proposition, c'est le projet ERTS. C'est « Engager les étudiants dans la recherche autour des trajectoires de santé et de bien-être des populations ». Il est porté par l'UP et FST dont les équipes sont ici (1:07:41.9). Dans le cadre de ce premier appel, le projet qui a été déposé concerne le volet pédagogique, les actions du programme de recherche INSITI (1:07:56.8), avec un partenariat avec le Centre d'ingénierie et de développement pédagogique de l'UPEC. Il va s'agir d'une exploitation de données sur une cohorte étudiante et une enquête annuelle par questionnaire sur les conditions de vie et de bien-être des étudiants de l'UPEC.

Mme RAYSSAC. – Le budget global est de 182 477 euros avec deux cofinancements obtenus. Le premier, du CIDT (1:08:25.2) à hauteur de 48 359 euros. Le second, du Val–de–Marne, à hauteur de 36 469 euros. Le montant de financement demandé à ERASME était de 97 659 euros et le groupe d'évaluation propose le financement à la hauteur du financement demandé.

Mme BERGES.– Troisième proposition, l'ESR GES (1:08:52.5). Il s'agit de BRIA (1:08:53.6) et qui est un projet commun, qui a résulté – c'est important – de la fusion de deux projets qui avaient été soumis dans un premier temps dans les lettres d'intention : le projet BINA (1:09:07.7) soumis par l'IRMB et le projet d'ESR GES soumis par l'OSU (1:09:11.4) et FLUVIA (1:09:12.5). Il associe plusieurs composantes : l'IUT de Sénart, Fontainebleau, l'IRMB et MSH.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de réduction des gaz à effet de serre dans l'ESR et à l'UPEC. Il devrait permettre de quantifier l'empreinte carbone liée aux activités d'enseignement et de recherche et de déterminer des trajectoires pour viser à la réduction de ces émissions. Il vise à mettre en place des actions concrètes au sein de quatre composantes dans le présent projet – je ne vais pas y revenir. Au (inaudible 1:09:48.5), IUT de Sénart, MSH et IMRB.

(Inaudible 1:09:54.2) à l'heure actuelle, l'évaluation de cette empreinte carbone, la recherche et l'enseignement n'est pas une pratique courante à l'UPEC. (Inaudible 1:10:03.5).

Mme RAYSSAC.– Nous sommes sur un budget global de 114 976 euros (somme à vérifier), avec un financement demandé à ERASME de 104 936 euros et un cofinancement à hauteur de 10 040 euros. L'avis du GPE est à hauteur du montant demandé, donc de 114 976 euros (somme à vérifier 1:10:31.8).

Mme BERGES.– Autre projet retenu, le projet FEU. Tout un programme. Acronyme de « Fêter les écrivains à l'université ». Il est porté par deux collègues de l'UFR LSH. Ce projet émane de plusieurs coconstructions. Une coconstruction interne à l'UPEC avec beaucoup d'enseignants-chercheurs issus de plusieurs laboratoires : l'UFR LSH, le LIS, le CEDITEC. Il a bénéficié également du soutien de l'UER FRAPP. C'est un projet qui a été pensé en coordination avec le Centre commun de documentation. Il associe la bibliothèque (1:11:24.2), l'UFR, des masters et les étudiants impliqués dans les masters issus de deux parcours : Lettres modernes et Médiation culturelle.

Ce projet bénéficie aussi d'une coconstruction en dehors de l'UPEC : des partenaires identifiés au niveau départemental. Je ne vais pas tous les donner, mais je vais quand même citer les principaux :

- Le Festival international du film de Femmes de Créteil, un festival qui a une longue historique ;
- La médiathèque Nelson Mandela de Créteil ;
- Les cinémas du Palais, que vous connaissez également ;

- Et le Festival du Livre de Créteil.

Enfin, il y aussi un appui aussi régional de la région Ile-de-France et surtout avec une collaboration avec la BnF.

Dans ce projet, il y a une balance à la fois recherche, enseignement, valoriser aussi ces questionnements autour de l'égalité et de la justice sociale. Nous avons un festival, le Festival des femmes, qui n'avait jamais, auparavant, eu de partenariat avec l'UPEC alors que nous sommes sur le même territoire et effectivement, les questions qui sont posées sont tout à fait en appel d'air avec d'autres formations et parcours. Le GT a retenu ce projet à hauteur de...

Mme RAYSSAC.– Le budget total est de 21 483 euros pour un projet qui va durer deux ans. Le montant demandé en financement ERASME est de 17 483. Il y a des cofinancements de laboratoires, de l'UER FRAPP et de la Société des études (*inaudible 1:13:09.7*). Le montant proposé par le GTE est à hauteur de 17 483 euros.

Mme BERGES.– Un autre projet retenu est le Festival d'histoire populaire, également porté par des enseignants-chercheurs de l'UFR LSH. Ce projet est un projet, nous l'avons dit, de création d'un festival d'histoire populaire et il se veut transformant de trois façons :

- À la fois sur le plan de la recherche, ce qui nous permet de faire émerger des savoirs conçus au-delà de la sphère académique ;
- Sur le plan, bien sûr, de l'enseignement et des pratiques organisationnelles universitaires ;
- Et sur le plan social plus large, puisqu'il est question d'une inclusion au-delà des murs et du public de nos universités.

C'est un festival qui a pour objectif d'être pour toutes et tous, au-delà de l'âge, la génération, du profil universitaire ou pas. Il s'entend surtout transformant, puisqu'il vient rompre avec une pratique académique de diffusion du savoir, en général, du haut vers le bas. Ce festival entend inclure, évidemment, la production des savoirs historiques, du bas vers le haut. Tout un travail a été fait en amont de ce festival. Notamment, peut-être que certains ont vu l'année dernière, en amorce, une exposition au Centre Pièce D (*1:14:42.1*). Ce travail est porté déjà depuis de nombreuses années et aujourd'hui, la demande porte sur la création de ce festival qui est un festival transformant et qui est aussi un festival permettant de donner cette visibilité à l'Université hors de ses murs.

Mme RAYSSAC.– Nous sommes sur un budget global de 60 000 euros, avec un montant de financement demandé à hauteur de 45 000 euros, des cofinancements à hauteur de 10 000 euros auprès de la Ville de Créteil, du Conseil départemental 94 et du GT SEA. Le montant proposé par le GTE est à hauteur de 45 000 euros.

Mme BERGES.– Et le dernier projet à évaluer pour le CAC d'aujourd'hui est un projet intéressant, GINETTE. C'est un projet porté par six étudiantes de l'UPEC. En quoi consiste-t-il ? Il ambitionne de créer une application de santé pour les jeunes femmes : étudiantes de l'UPEC, mais ça peut être plus large. Ce projet est en partenariat avec le service de santé de l'UPEC, partenaire du projet sur l'aspect médical, puisque cette application a pour vocation de proposer un certain nombre de conseils, d'informations – gynécologiques, sexuels ou autres – sur la santé des femmes, qui ne sont pas toujours à la portée, nous l'avons vu, des étudiantes. Ces informations transmises sont cocrées avec des sages-femmes, des infirmières et des médecins du SSQ (*1:16:26.1*).

C'est un projet étudiant qui vise la transformation à travers cette création d'une application. Le GT a considéré que c'était une idée transformante au sens de la santé publique et aussi des questions liées à (*inaudible 1:16:48.1*).

Voilà pour les projets CAC. Si vous le souhaitez, nous pouvons dire deux mots des deux projets qui seront élaborés en COMEX.

Le premier est un projet CODEV (*1:17:03.6*). Il est porté par l'IUT de Vitry. Il s'inscrit dans une démarche de transition écologique et de développement durable sur le site de Vitry. Je ne vais pas trop détailler parce que nous n'avons pas à l'examiner.

Le deuxième projet, c'est DRC, Défi Rigriculture (*1:17:22.6*), porté aussi par SESS-STAPS. Il vise à créer un atelier de récupération d'objets, de vêtements, etc. ; de pouvoir leur donner une deuxième vie et, évidemment, en parallèle, d'avoir un travail d'alerte, de veille et de conscientisation sur les pratiques à la consommation, le développement durable, etc. Donc à la fois une partie très concrète d'objet, de faire et de récupérer et une partie de sensibilisation à toutes ces questions autour de nos pratiques de consommation.

Ces deux projets sont examinés en COMEX et ne sont pas rattachés directement à des balances enseignement. Voilà, à peu près. C'est une synthèse parce que les dossiers sont très denses et avec des annexes financières. J'ai oublié de le préciser. Il a été demandé des annexes financières, des devis pour chaque projet. Ils ont été fournis en annexe. Donc ce sont quand même des projets assez lourds et nous ne pouvons

pas tout détailler à ce stade. Mais tout a été (*inaudible 1:18:35.9*). Voilà pour le résultat de cette première évaluation du GT.

M. ZIDI.– Merci Karine, merci Nathalie pour ce descriptif des différents projets retenus. La parole est donnée aux élus du CAC. Si vous avez des questions, des observations, des remarques, des critiques, n’hésitez pas.

Mme PELZ.– Il m’étonne un peu qu’il y ait très peu de projets sélectionnés et entièrement financés par rapport à ce qu’ils demandent au lieu de soutenir un peu plus de projets, qui sont également très bien évalués, qui couvrent un plus large périmètre à l’intérieur de l’UPEC. Par exemple, à moitié. Je pense qu’il serait beaucoup plus juste pour tous ces gens qui, de toute façon, vont s’engager, qui sont engagés et qui ont participé à cet effort collectif, d’avoir une université engagée dans la santé, le développement durable. (*Inaudible 1:20:22.8*) qui est totalement ignoré, avec un argument que les porteurs sont déjà très occupés. Mais il y a des gens qui ont beaucoup d’énergie et des gens qui ont peu d’énergie. Ceux qui en ont beaucoup peuvent porter plus.

Mme BERGES.– Comme toute commission, il y a eu des discussions, il y a eu des avis discordants. Là, nous vous livrons une première évaluation, le fruit du travail de ce GT. Un des arguments qui a été avancé, et tout le monde n’est pas d’accord, c’était qu’effectivement, certains projets n’étaient pas assez aboutis et pouvaient aussi, avec un accompagnement même léger, être proposés dès le mois d’octobre en deuxième vague et que ce n’était pas parce que nous avons forcément 500 000 euros, qu’il fallait absolument, dès la première vague, attribuer la globalité de la somme à tous les budgets. Les ateliers sont discordants. Aujourd’hui, nous entendons tout à fait votre remarque sur l’UPEC. Cela a été un des sujets et a été discuté (*sens à vérifier 1:21:33.3*). Nous pouvons en discuter ensemble, puisque le CAC est là pour ça. Nous pouvons tout à fait ouvrir la discussion sur ce projet, par exemple. Nous n’avons pas pris part aux votes, donc je vous restitue les discussions.

M. DUBOIS-RANDÉ. – Par ailleurs, l’objet du débat, il ne s’agit pas de (*inaudible 1:22:01.2*) laisser travailler. (*Inaudible 1:22:06.3*). (*Inaudible 1:22:15.0*) départ. C’est un avis du groupe de travail. On vous demande de vous prononcer sur cet avis et vous pouvez aussi donner votre avis sur l’ensemble des dossiers. (*Inaudible 1:22:29.7*). Je pense qu’il y a possibilité, pour le CAC, de (*inaudible 1:22:41.1*).

Mme BERGES.– Par exemple, un autre point de discussion a été : est-ce que, finalement, nous donnons automatique l’ensemble du budget demandé pour que ce

soient de gros projets ou est-ce que, dans un deuxième temps, nous décidons de morceler ? Par exemple, de faire ce que vous proposez, c'est-à-dire panacher et permettre à d'autres projets d'aboutir ? Le problème, c'est que dans la cohérence de certains gros projets, ce financement a été budgété, a été pensé. C'était une façon d'amputer le projet et la réalisation des actions menées. Je parle sur certains projets, certains qui ont été financés en intégralité.

Mme PELZ.– Certains n'ont rien du tout, c'est pire.

Mme BERGES.– Nous ne pouvons pas non plus financer tous les projets parce que nous sommes largement au niveau des 500 000 euros. Nous étions à 1,5 million rien qu'avec les demandes des vingt-quatre projets. Nous devons arriver à 500 000.

Mme PELZ.– Mais certains avaient des avis réservés.

Mme BERGES.– Tout à fait.

Mme PELZ.– Pour le moment, ils sont oubliés (*1:23:52.6*) et parmi ceux qui étaient favorables...

Mme BERGES.– Nous sommes tout à fait ouverts à la discussion.

Mme PELZ.– Donnons-leur des chances.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Mais nous donnons la chance. Vous avez entendu, après, nous n'allons pas couper tout en rondelle. Il y a (*inaudible 1:24:16.3*). Des avis ont été donnés. Certains avis sont favorables et (*inaudible 1:24:29.7*).

Mme PELZ.– Ça dépend lequel. (*Inaudible 1:25:25.5*) souhaité que ce développement soit (*inaudible 1:25:32.7*).

M. DUBOIS-RANDÉ.– On peut rattraper un budget dans l'enveloppe. Si vous souhaitez le rattraper, prononcez-vous. Ce n'est pas à moi de me prononcer. (*Inaudible 1:25:42.8*).

Mme LIEOU.– J'étais également dans ce groupe de travail. J'ai retenu que la grande majorité des projets étaient intéressants et pour beaucoup, nous avons proposé qu'ils retravaillent un peu leur projet, qui le (*inaudible 1:26:13.4*) et le représentent à la prochaine session.

Mme PELZ.– Vous êtes technicien ? Vous êtes ingénieur ?

Mme LIEOU.– Non.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Je suis désolé, Élisabeth. Ce que tu dis est un peu insolant. Là, il s'agit d'un groupe tripartite.

Mme LIEOU.– Il y avait également des (*inaudible 1:26:43.6*). Par exemple, sur (*inaudible 1:26:44.7*) techniciens, comment ils peuvent être impliqués justement dans toute cette partie technique. Ce n'est pas forcément dans leurs possibilités.

Mme BERGES.– Merci, Lucie, parce que vous étiez très active dans le groupe de travail. Un des points, pour compléter ce qu'a dit Lucie, avait été pointé peut-être un projet un peu trop dispersé, un peu trop large, avec trop d'actions et, au final, nous avons l'impression qu'il fallait redélimiter, reparamétrer un certain nombre d'actions qui portaient un peu dans tous les sens. C'était aussi le retour qu'il y avait sur ce projet. Après, nous ne sommes pas contre, nous discutons. Et c'était (*inaudible 1:27:34.9*) enseignants-chercheurs. Vous, vous défendez ce projet ; quelqu'un peut défendre un autre projet. Nous n'allons pas nous arc-bouter sur un projet non plus.

Mme PELZ.– Je trouve que cet argument part dans tous les sens. Je pense à plus long terme, que toute l'université sera concernée par (*inaudible 1:28:05.0*) qui permet, par exemple, pour (*inaudible 1:28:05.0*) administration, de prolonger la durée des (*inaudible 1:28:17.4*) informatique (*inaudible*). On commence d'abord en petits lots et si nous avons (*inaudible 1:28:31.7*), nous pouvons les prendre (*inaudible 1:28:35.9*) pour que ça fasse bien quelque chose (*inaudible 1:28:42.3*).

M. DUBOIS-RANDÉ.– Mais personne ne discute les projets (*inaudible 1:28:42.5*). Quels sont les avis favorables sur les projets (*inaudible 1:29:02.5*) ?

Mme BERGES.– Il y en a plusieurs. (*Inaudible 1:29:08.9*). Sinon, on ne fait pas le GT. Avec avis favorable, mais avec des réserves. C'est ce que nous avons dit tout à l'heure. Cela ne veut pas dire que les projets sont mauvais, pas du tout. Cela veut dire que certains projets ont des avis favorables, mais avec quelques réserves qui peuvent être amender, corriger.

M. DUBOIS-RANDÉ.– J'entends que les personnes qui étaient dans le GT et qui sont présents trouvent la discussion un peu bizarre. De toute façon, c'est un travail remis en jeu dès l'automne. Nous pourrons écrire aux collègues de faire preuve de bienveillance. Personnellement, je vois une bienveillance. Je pense que nous pouvons proposer cela aux collègues pour les projets qui ont eu des avis favorables. Je pense que c'est une bonne chose. De toute manière, vous avez bien compris que nous réinjectons beaucoup d'argent dès l'automne, mi-octobre. Je pense qu'il n'y aura pas

de difficulté pour d'autres beaux projets. Après, je trouve que (*inaudible 1:30:30.5*) projet si l'ensemble du CAC est d'accord (*inaudible*).

M. NAILI.– Dans votre présentation liminaire, vous aviez l'air de dire que l'appel à projets lui-même était (*inaudible 1:31:01.5*), pas très clair. Est-ce que vous pourriez préciser ? (*Inaudible 1:31:07.9*) l'appel à projets. Peut-être que j'ai mal compris.

Mme BERGES.– Nous sommes un groupe de travail ERASME constitué à la fois par (*inaudible 1:31:23.0*). Évidemment, nous avons un appel à projets, une lettre de cadrage à produire. Ce n'est pas dans la lettre de cadrage qu'il y a des (*inaudible 1:31:32.6*). Nous nous sommes questionnés sur la procédure. La composition du groupe de travail devait être de vingt-quatre. Elle a été réduite ensuite, faute de volontaires. C'est plus sur des points précis dans le déroulé de la procédure que nous pourrions amender, corriger. Par exemple, sur le calendrier. Par exemple aussi, quelques détails. On apprend toujours d'une première édition. Par exemple, sur les projets, nous avons demandé un certain nombre d'items. Peut-être que certains méritent d'être renforcés. C'est plus un regard critique sur les petites choses qui étaient manquantes. Après, sur la globalité, la note de cadrage a été validée et là, nous sommes tout à fait dans les clous.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Je vous propose de rester sur ce qui est proposé par le comité d'évaluation. Nous refaisons un tour pour dire « De toute façon, (*inaudible 1:32:39.6*). » (*Inaudible*) deux gros projets – j'ai vu le document. (*Inaudible*). Il y a quasiment 1 million sur la table pour octobre.

Un intervenant.– Quelle période ?

Mme RAYSSAC.– Entre octobre et décembre, avec un dépôt des projets finalisés, j'imagine, pour décembre. Pour une mise en œuvre à partir de janvier/février. Même des étudiants qui souhaiteraient lancer leur propre projet.

M. DUBOIS-RANDÉ.– (*Inaudible 1:33:21.2*) procédure annuelle. Je vous propose que nous mettions 1 million sur la table (*inaudible 1:33:33.1*) du CAC et nous partons sur (*inaudible*) appel d'offres.

Mme BERGES.– Juste pour conclure. Dire quand même que ça a été une année difficile aussi et je remercie Nathalie qui est à mes côtés parce que tous les outils numériques sur lesquels nous avons travaillé et vous avez travaillé, porteurs de projets, ont été créés par elle-même. Je pense qu'il est important de le préciser. Nous n'aurons pas ce travail à faire l'année prochaine et c'est aussi un biais. C'est-à-dire qu'il fallait

aussi construire les outils. Cela demande beaucoup de temps et elle en a dépensé beaucoup. Je tiens aussi à le remercier personnellement et dire que ces outils pourront être améliorés, et sur des points de détail. Cela va nous faciliter la deuxième étape et encourager tous vos collègues à déposer, faire un suivi et un accompagnement. Toute l'équipe est à disposition pour améliorer tel ou tel aspect. Je pense que la deuxième édition pourra être plus prolixe que la première.

M. ZIDI.– Est-ce qu'il y a d'autres interventions, questions ?

Mme GOROCHOV.– J'ai deux petites questions. La première, c'est sur des projets qui ne seront pas votés par le CAC. Si j'ai bien compris, ce sont des projets qui ne sont en lien ni avec la recherche ni avec la pédagogie.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Il s'agit de ruches. Ce sont des projets intéressants.

M. DUYCK.– Ce sera voté au CA ?

M. DUBOIS-RANDÉ.– Non, le CA n'a pas à voter quoi que ce soit. C'est nous. C'est la distribution. (*Inaudible 1:35:49.7*) dans le cadre de l'ANR. Le CAC répartit.

Mme GOROCHOV.– C'était juste pour dire : comme nous sommes quand même une université recherche et pédagogie, est-ce que ce n'était pas juste dérangent de voir ces deux projets mis à part et qui n'étaient pas en lien avec deux activités ? C'était ma première question.

Pour les autres financements, finalement, je suis assommée par les sommes d'argent. Nous avons vu, précédemment, en début de cette séance, des petites sommes allouées au BQ-ERI. Au regard des projets, effectivement, nous avons beaucoup de masse salariale. C'est ce qui coûte cher, finalement. C'est de payer quelqu'un permanent. La question que je voudrais poser au groupe de travail, c'est : est-ce que vous avez quand même un petit budget pour le recrutement de cette masse salariale, de chercheurs notamment ? Est-ce qu'il y a des projets avec contrats doctoraux ou pas du tout ?

M. DUBOIS-RANDÉ.– Nous avons affiché qu'il était possible de (*inaudible 1:37:13.5*).

Mme GOROCHOV.– Mais ça n'a pas forcément été un critère du groupe de travail de soutenir ces projets ?

M. DUBOIS-RANDÉ.– Non.

Une intervenante.– Ce sont plutôt des salaires d'ingénieur (*inaudible 1:37:32.4*).

Mme BERGES.– Post-doc aussi.

Mme RAYSSAC.– Quand le projet a été construit, le plafond a été envisagé pour permettre justement aux gens qui le souhaitaient de recruter des post-doctorants. Cela a été lancé dans ce sens, mais effectivement, (*inaudible 1:37:47.4*).

M. ZIDI.– D'un point de vue budgétaire, qui dit allocations recherche, dit 100 000 euros et pour les projets, il y a un plafond de 150 000. Il y aussi l'enveloppe par projet.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Si on demande 100 000 euros de vacation doctorale (*inaudible 1:38:01.7*), mais pourquoi pas ?

Mme GOROCHOV.– Oui, ça laisse (*inaudible 1:38:12.2*) parce que nous n'avons pas assez pour (*inaudible 1:38:15.3*).

Mme BERGES.– Nathalie, pour ta première question, l'idée qui avait été quand même portée et à laquelle nos collègues sont très attachés, c'était la possibilité de lancer un projet transformant, pas forcément de recherche tel qu'on le fait à l'université classique, mais justement de pouvoir aussi valoriser les projets qui n'étaient pas recherche. Par exemple, (*inaudible 1:38:47.8*) la formation au sens pédagogique pur, mais il y a une sensibilisation derrière. C'est aussi cette visée qui a été assez privilégiée dans un certain nombre de projets.

Mme RAYSSAC.– Dans ce projet, l'idée était aussi de (*inaudible 1:39:02.5*) entre enseignants-chercheurs et les personnels administratifs. C'est en sens que c'est innovant. C'est vraiment de pouvoir transformer ou pouvoir apporter des transformations, notamment de (*inaudible 1:39:02.5*), à l'échelle de la société, de l'université ou plus largement du territoire.

M. ZIDI.– Je vous propose de passer au vote. S'il y a une dernière intervention, Clément.

M. DUYCK.– Je trouve quand même dommage que le CAC ne puisse pas corriger le (*inaudible 1:39:46.3*) en GT. Je ne peux pas contester le travail qui a été fait en GT. Je ne pense pas que soit manqué de respect au travail qui a été fait en GT que d'éventuellement penser à récupérer certains projets en CAC. Sinon, de fait, c'est le GT qui décide ; ce n'est pas le CAC si nous devons valider tout ou rien. Et là, c'est ce qui vous est proposé.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Non, le CAC se prononce.

M. DUYCK.– J'ai cru comprendre que (*inaudible 1:40:26.9*). Ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas insulter le travail du GT qu'en CAC, émettre des (*inaudible 1:40:36.9*).

M. DUBOIS-RANDÉ.– Les membres du GT peuvent tout à fait s'exprimer et ils se sont bien exprimés. Ensuite, j'ai ouvert la discussion. Après, (*inaudible 1:40:53.1*). (*Inaudible 1:40:53.1*). Il y a plusieurs projets. Manifestement, je n'ai pas senti un enthousiasme tambour battant de l'ensemble de l'assistance. Sinon, j'aurais fait voter (*inaudible 1:41:09.2*). Mais nous pouvons faire voter. Je vais faire un sondage sur le fait de récupérer un projet.

Il est procédé au vote.

Mme PELZ.– Vous n'avez même pas donné les projets.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Le projet de TEC (*1:41:53.8*) porté par Émilie FONTIENE (*1:41:55.5*). Il est demandé de rajouter ce projet pour que l'ensemble du CAC se prononce. Les membres du GT se sont exprimés, ont exprimé des réserves. J'entends. Après, le CAC est libre de dire : « Nous avons entendu les réserves. Il n'est pas si mal. » (*sens à vérifier 1:42:12.7*) Pourquoi pas ? (*Inaudible 1:42:15.5*). Donc je reformule la question. Nous réexaminons pour le faire voter. Je ne le fais pas voter. Est-ce que vous voulez le cofinancer ? Si vous voulez le financer, (*inaudible 1:43:04.2*). Il faut que le CAC soit d'accord pour rattraper le projet et après, nous faisons le financement. Est-ce que c'est clair ? Est-ce que le CAC est d'accord ou non pour remettre au vote le financement de ce projet ? Première question. Deuxième question : qui vote pour ce projet ?

Mme HMAMOU.– Excusez-moi, il y a une procuration supplémentaire. Madame MARQUEZ, vous avez la procuration de Madame GALLOT.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Qui s'oppose à mettre ce projet au vote ?

Il est procédé au vote.

Le CAC décide. Maintenant, nous votons. Qui est d'accord pour le financement à 37 000 euros du projet d'Émilie FONTIENE ?

Les modalités de vote font débat.

Mme PELZ.– On le vote à part du reste.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Les gens sont OK pour voter.

M. DUYCK.– Pardon, j’ai le micro, j’en profite. Nous allons voter ce projet ; le financement (*inaudible 1:46:02.4*).

M. DUBOIS–RANDÉ quitte la séance à 16 heures 04.

M. ZIDI.– Ce n’est pas très logique de mon point de vue. Vous trouvez que c’est logique ? Parce que là, ça veut dire que c’est tout ou rien.

Mme BERGES.– Oui, il n’est pas très logique de faire un vote global si nous repêchons un dossier sur lequel nous n’avons pas voté.

M. DUYCK.– C’était une proposition. C’est comme cela que nous avons fait pour la fois d’avant.

M. ZIDI.– Je propose que nous séparions les votes, c’est plus logique encore une fois. Toute la liste vous a été proposée, c’est-à-dire les six projets qui ont été présentés tout à l’heure dans le détail. Qui s’oppose ? Il y a des questions ?

M. FRÉTIGNÉ.– Ce que je vais dire là est peu coutumier, donc vous êtes tout à fait fondé à m’arrêter. Les doyens souhaiteraient une prise de position commune (*inaudible 1:47:57.0*). Est-ce que c’est autorisé ou pas ? Les dossiers qui sont présentés ont été visés par nous, donc quelque part, nous sommes sur une position différente de (*inaudible 1:48:20.5*). Mes collègues et moi sommes assez chagrins de la manière dont les débats tournent depuis quelques minutes. Pourquoi ce dossier-là et pas les autres, sachant que c’est nous qui allons devoir expliquer (*inaudible 1:48:44.6*) ? (*Inaudible 1:48:44.6*). Les doyens présents, nous sommes un peu chagrins de la manière dont les choses se déroulent.

M. ZIDI.– D’autant plus que nous étions partis, effectivement, pour que ce dossier particulier, comme d’autres d’ailleurs, soit réexaminé à l’automne. Le fait que cela resurgisse, effectivement, pourquoi lui et pas les autres, dans l’absolu ? Donc il faudrait repartir sur une expertise de tous les dossiers. À un moment, il ne faut pas qu’il y ait un problème d’équité dans ce que nous faisons. Je suis donc d’accord avec Cédric d’autant que nous sommes sur des projets avec de gros financements.

Une intervenante.– (*Inaudible*).

Mme BERGES.– C’est ce que j’ai dit en début de séance quand vous avez porté à l’attention de tout le monde ce dossier. Vous avez mentionné ce dossier et nous sommes partis sur ce dossier. Effectivement, en termes d’équité, il faudrait reprendre au moins les dossiers qui ont eu deux avis favorables et tout réexaminer. Un projet

est sorti. Un collègue aurait pu en sortir d'autres. Je souscris à la remarque de mes collègues (*inaudible 1:50:28.6*).

M. LOWENSTEIN.– Si je peux me permettre (*inaudible 1:50:34.0*). Si nous voulons détricoter tout le travail du groupe de travail (*inaudible 1:50:39.4*) en séance.

Mme BERGES.– Effectivement, (*inaudible 1:50:51.9*), de faire un retour aux collègues qui ont de bons dossier n'ayant pas été retenus. Leur dire : « Tel dossier a été retenu parce que nous l'avons repêché comme ça et vous, non. » Cela pose quand même un cas de vraie équité alors que de proposer de les remettre dans le filet dès le mois d'octobre et d'être soumis à une autre évaluation – parce qu'il y a quand même un budget conséquent dédié – garantit une équité dans l'évaluation des dossiers. Je n'ai rien contre ce dossier. Je regarde cette évaluation au regard du travail qui a été fait dans les GT. Cela peut les mettre aussi en confrontation.

Mme CAUPOS.– Je voulais juste rajouter qu'en tant que membre de GT, dans les retours qui vont être faits aux porteurs de projets, il y a beaucoup de bienveillance. Il y a beaucoup de conseils et de bienveillance, avec beaucoup de propositions pour que les projets portent de nouveau leur dossier au mois de septembre/octobre. Ils sont très bien avisés, très bien portés, mais il manquait un point de détail, des financements un peu plus carrés, des relations avec des services de l'UPEC – la DSI, par exemple –, des choses comme ça. En toute cas, je pense qu'il faut bien noter la bienveillance.

Mme N'DAH SEKOU.– Je voulais simplement intervenir pour dire que je comprends tout à fait ce que disait le doyen. Je partage leur avis. Là, je suis bien incapable de voter, et pour des sommes très conséquentes, des dossiers complets – pas mal d'annexes. Je ne peux voter ni pour ni contre. Je ne sais pas. Je pense que si le groupe de travail a vraiment son utilité, justement pour nous servir à nous, élus, et qui ne sommes pas dans le GT, il nous permet de comprendre. Si je prends un exemple, je n'ai pas lu le dossier, je vois le troisième projet ASSE. Je vois deux avis favorables, et c'est un projet pertinent. Donc j'ai besoin de comprendre pourquoi il n'a pas été retenu. Le groupe de travail a réfléchi, mais j'aimerais entendre les éléments pour pouvoir me positionner. En l'état actuel des choses, je ne peux voter sur aucun projet.

M. ZIDI.– D'autres interventions ?

Mme RAFFARIN.– Je me demande si par souci de cohérence, nous n'aurions pas intérêt à voter une bonne fois pour toutes sur les six projets lauréats et à ne pas sortir du lot un projet dont nous avons déjà beaucoup parlé et que nous ne sommes pas en mesure

d'examiner là, en quelques minutes, comme on le fait de façon aussi approfondie en groupe de travail. Par souci d'équité avec les autres projets qui, eux, ne vont pas bénéficier d'un réexamen en CAC.

M. ZIDI.– Qui n'ont pas nécessairement de défenseurs ici. Donc là, il y a un problème d'équité. Soit on les revoit tous et là, ça ne posera pas de problème mais nous partons pour durer. Encore une fois, nous ne sommes pas dans un calendrier très lointain. Si nous étions une année, etc., je pourrais le comprendre. Mais là, nous parlons du mois d'octobre. C'est presque demain.

Je vous propose, en premier vote, de soumettre les six projets qui nous ont été présentés. *A priori*, il n'y avait pas trop de discussion. Ensuite éventuellement, nous pourrions partir sur d'autres votes si un vote est proposé.

Il est procédé au vote.

Le conseil académique approuve à la majorité. (Décompte des votes à renseigner)

Pour le projet qui a été extrait à la dernière minute – et je ne vous cache pas que je n'apprécie pas trop ce mode de fonctionnement, mais c'est la démocratie ; encore une fois, l'équité est importante dans ce que nous sommes en train de faire et avons des comptes à rendre à la communauté–, je vous propose de le soumettre au vote. Qui s'oppose à le financer ?

Il est procédé au vote.

Mme HMAMOU.– Ça donne 16 contre et 9 abstentions

Mme PELZ.– 3 pour. La somme ne correspond pas.

Mme HMAMOU.– Non, ce n'est pas que ça ne correspond pas. C'est que comme des membres sont partis, il faut que je recalcule. De toute façon, la majorité n'a pas voté.

M. ZIDI.– Encore une fois, il s'agit aussi d'accompagner les collègues et qu'ils redéposent leur dossier. C'est assez laborieux, mais c'est comme ça. En tout cas, c'est une première. J'espère qu'à l'automne, ce sera plus simple, certaines règles devront être revues

Le conseil académique désapprouve. (Décompte des votes à renseigner)

3. QUESTIONS DIVERSES

M. ZIDI.– Nous arrivons à la fin de ce CAC plénier, est-ce que vous avez des questions diverses à aborder ? Non ? Merci à toutes et à tous pour ce CAC et bon été. Nous nous retrouverons à la rentrée.

La séance est levée à 16 heures 17.

Index

Nous n'avons pu vérifier l'orthographe des termes et noms suivants :

114 976 euros	25	GINETTE.....	27
AMI.....	19	IFA CIRSEPS	12
anonyme	22	IFTES	24
BIAT	23	ils sont oubliés	29
bibliothèque.....	25	INSITI	24
BINA.....	25	interroger.....	20
BRIA	25	IRPES	12
<i>call</i>	6	messe	6
Centre Pièce D.....	26	OSU	25
CIDT	24	réflexibilité.....	12
CIRSEPS.....	12	Rigriculture.....	27
CL.....	15	SSQ.....	27
CLVU.....	17	TEC.....	34
CODEV	27	Telan	13
dont les équipes sont ici.....	24	TIA.....	11, 14
Émilie FONTIENE.....	34	TIM.....	11
ESR GES.....	25	une sorte de formation et recherche ..	7
FLUVIA	25	USP.....	10
		VIRTES	16